Le marais en été

La **cariçaie** occupe les zones gorgées d'eau en permanence et les anciens fossés de drainage. Outre la présence de la laîche rostrée, le comaret apparaît localement très abondant.
La **végétation arbustive** et arborescente est composée principalement par les saules, l'aulne glutineux et le bouleau pubescent. Elle constitue un élément essentiel pour l'avifaune. Fauvettes des marais, bruant des roseaux, pie-grièche écorcheur et une foule d'autres oiseaux y trouvent refuge et sont nicheurs réguliers. Le héron cendré se poste volontiers dans les grands arbres, à l'abri des regards indiscrets. Des bandes entières de chardonnerets, pinsons, grives et autres envahissent le site, transformé pour l'occasion en garde-manger et cité-dortoir.

L'étroite collaboration qui s'est instaurée entre les *Réserves Naturelles RNOB* et l'asbl "AU PAYS DE L'ATTERT" va permettre d'assurer au site une gestion qui maintiendra et enrichira sa diversité biologique.
Ce programme prévoit, outre l'amélioration de la qualité des eaux qui alimente le marais, le fauchage annuel avec exportation du foin sur les lambeaux de molinaie alcaline encore existants, un contrôle des espèces envahissantes comme le roseau et la reine des prés et le maintien des arbres isolés qui servent de poste d'observation aux oiseaux.
Peut-être verra-t-on un jour à Grendel le retour des plantes aujourd'hui disparues comme la Parnassie, le Triglochin et l'Epipactis des marais? L'avenir nous le dira !

En hiver, les chardonnerets se nourrissent sur les chardons Photo G. COLOT

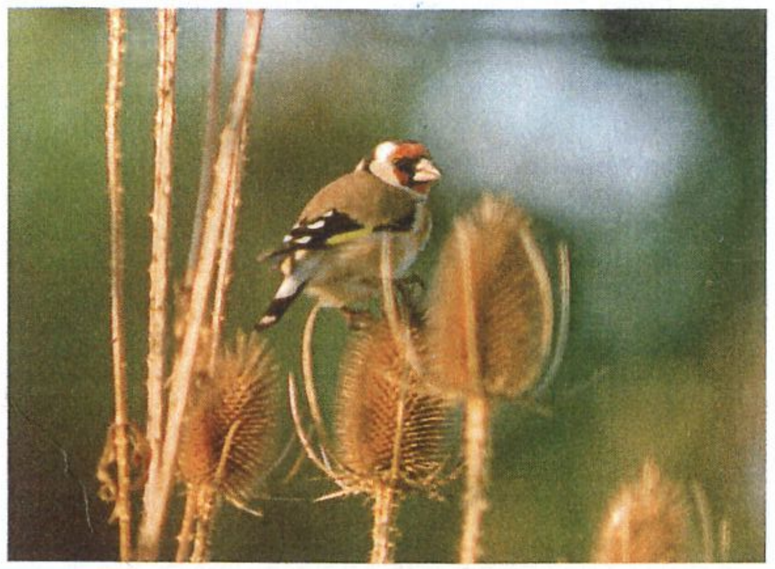

Ed.resp.: J.-P. Herremans, RNOB, 105, rue Royale Ste-Marie 1030 Brxl Dépôt légal : D/1996/3106/1 Edition 1996

Réserve naturelle RNOB créée avec le soutien de la Commune de Attert

et la collaboration avec l'asbl **"AU PAYS D'ATTERT"**

Dépliant réalisé grâce au soutien de l'Union Européenne et de la Région wallonne et de l'asbl **"AU PAYS D'ATTERT"**

GRENDEL LORRAINE BELGE

Réserve naturelle RNOB du marais de GRENDEL à Attert

Photo F. DEKEULENEER

Le Cordulégastre annelé est une grande libellule qui chasse les autres insectes en vol au-dessus des prairies et des marécages.

UN CÉLÈBRE MARAIS

Au nord de Arlon, à hauteur de la borne 136 qui sépare la Belgique du Grand Duché de Luxembourg, se situe un marais célèbre pour sa richesse biologique : le marais de Grendel. Ce marais est la propriété de la commune d'Attert qui, consciente de la valeur de son patrimoine naturel (elle a d'ailleurs constitué un Parc Naturel sur son territoire), en a confié la gestion aux *Réserves Naturelles RNOB*.
Tout comme les marais de la haute Semois mis sous statut de réserves naturelles RNOB, le marais de Grendel occupe la vallée située entre le massif ardennais et la première cuesta lorraine. Mais, alors que la Semois se jette dans la Meuse (bassin Mosan), les eaux qui alimentent le marais de Grendel sont drainées par la rivière Attert, qui s'en va rejoindre la Moselle et le Rhin par delà la frontière (Bassin rhénan).

Réserves Naturelles RNOB

Rue Royale Ste-Marie 105
1030 BRUXELLES
Tél. 02/245.55.00.
Fax 02/245.39.33.

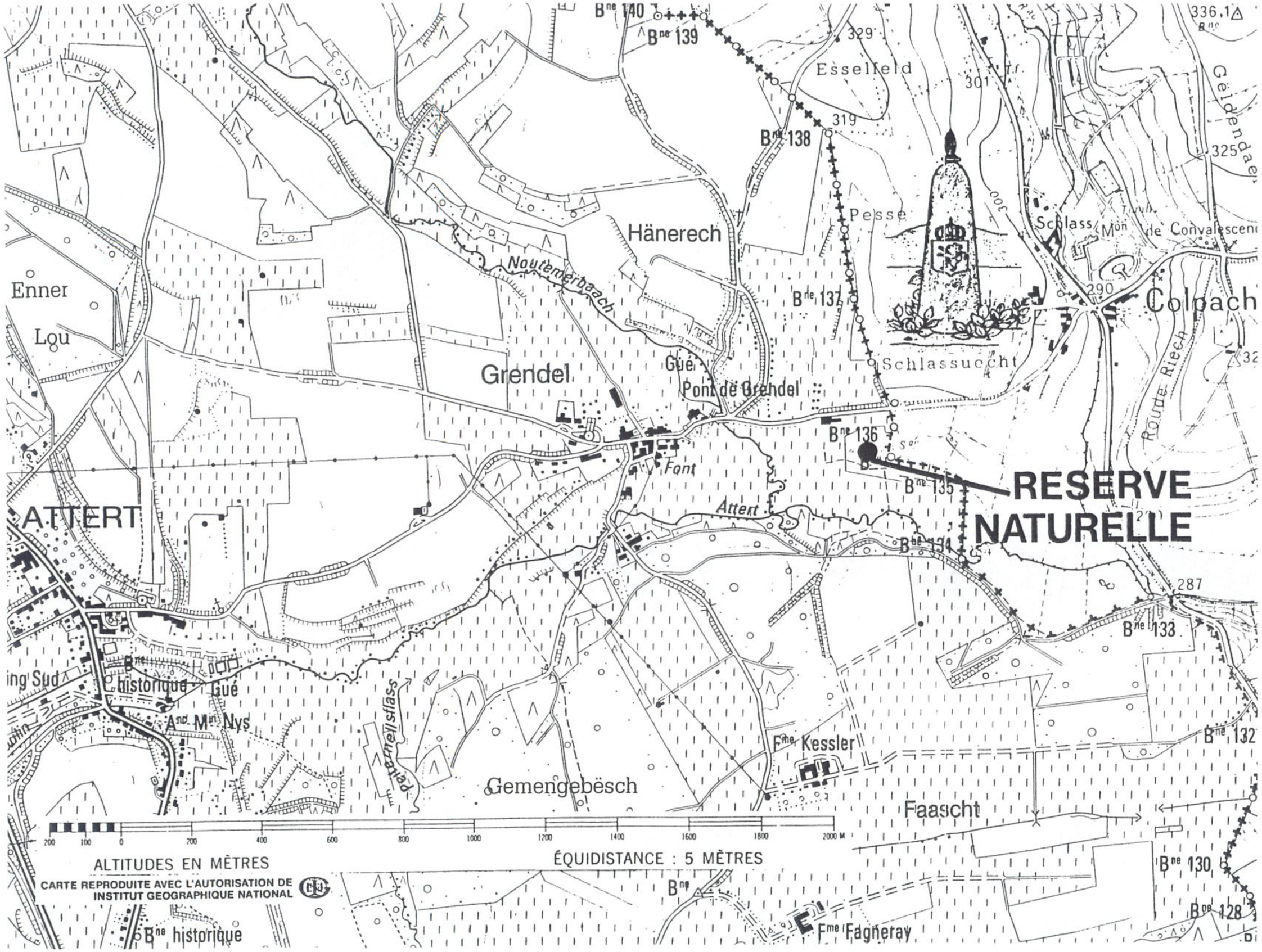

Le site de Grendel s'inscrit dans un vaste complexe paysager : le cours bucolique de la rivière Attert et ses berges boisées, la plaine alluviale fauchée et pâturée où se niche notre marais et la côte boisée du versant nord de l'Attert se prolongeant vers le massif de la Réserve Forestière Domaniale du bois de Faascht.
Le marais de Grendel est un bel exemple de bas-marais alcalin (marécage inondé durant la plus grande partie de l'année d'eau chargée en calcaire). Autrefois, un drainage sommaire constitué de petits drains qu'il fallait recreuser chaque année permettait à nos ancêtres d'exploiter le marais en prairie de fauche : l'herbage, fauché à la main, était exporté pour être fané dans un lieu sec; il servait de litière ou de fourrage pour les quelques boeufs, vaches ou génisses de chaque propriétaire. Lors d'années plus sèches, on y laissait parfois pâturer le bétail et les chevaux en fin de saison. Mais alors, récupérer le bétail enlisé était chose courante, et relevait même parfois d'un ingénieux folklore. La mécanisation agricole de l'après-guerre et l'utilisation croissante des engrais sonnèrent le glas de ces techniques agro-pastorales d'antan.

Aujourd'hui, la physionomie du marais a beaucoup changé. Soustrait de l'activité humaine depuis plusieurs décennies, il en conserve néanmoins quelques empreintes. Ainsi rencontre-t-on à Grendel une grande variété de milieux, du plus humide au plus sec, du plus sauvage au plus marqué par les techniques agro-pastorales d'autrefois. Installée sur la zone d'affleurement des sources, la **roselière** sèche profite d'un approvisionnement en eau régulier. D'une étendue limitée, ces plages de roseaux sont envahies decidelà par l'ortie, la lysimaque commune et le liseron des haies. La **prairie humide** à reine des prés, dominée par l'ortie et la reine des prés, s'installe sur les anciennes prairies humides laissées à l'abandon; c'est un groupe très envahissant qui occupe une grande surface du marais de Grendel. La flore est relativement banalisée mais ces hautes herbes profitent bien aux insectes et aux oiseaux qui y trouvent un précieux refuge : à la sortie de l'hiver, la bécassine des marais apprécie tout particulièrement ce milieu et s'y abrite lors de ses haltes migratoires. L'eutrophisation (enrichissement en éléments nutritifs) progressive du milieu liée à l'arrêt du fauchage et à la richesse des eaux d'écoulement ont permis le développement rapide de la roselière et de la prairie humide à reine des prés au détriment des autres groupements de végétation présents sur le site. La **molinaie** alcaline s'est maintenue en quelques endroits. Témoin direct des anciennes prairies de fauche dont elle est issue, la molinaie alcaline abrite une flore très riche. On y retrouve, outre la molinie bleue en touradons, le très rare saule rampant, l'orchis à larges feuilles et beaucoup d'autres espèces.

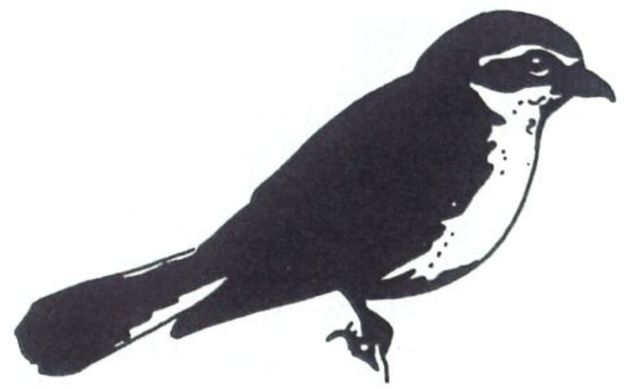

La **Pie-grièche écorcheur** a l'habitude d'accrocher ses proies sur les épineux.

Réserve naturelle RNOB du marais
de **Grendel à Attert**
Création : 1996
Superficie en 1996 : 2 Ha 70
Contact AU PAYS DE L'ATTERT
asbl Tél. 063/22 78 55 Fax. 063/21 98 70

Carte IGN : 68 3/4
Carte Michelin : n°214, pli 18
Coordonnées Lambert : 254,5/50
Altitude 290 m

Région naturelle : Lorraine
Province de Luxembourg
Commune de ATTERT
(Anc. Commune NOTHOMB)